



Centre Intercommunal d'Action Sociale





Composition

- 12 membres élus parmi les conseillers communautaires
- 12 membres nommés (organismes et associations participant au développement social)
- Le Président du CIAS est de droit le Président de la Communauté de Communes



Objectifs

- Prévention et développement social du territoire
- Liaison avec les institutions publiques et privées
- Identification par la population
- Identification par les partenaires locaux (mairies, MDSI, associations, Conseil Général...)
- Opportunité pour les communes de développer ou d'améliorer leur action sociale



Enjeux

- Développement de la coopération intercommunale
- Compétence de gestion des actions sociales intercommunales
- Loi de cohésion sociale : compétence optionnelle de la Communauté de Communes
- Importance des solidarités intercommunales en milieu rural



Missions

- Accompagner les personnes :
 - ✓ âgées
 - ✓ en situation de handicap
 - ✓ seules sans enfants à charge
 - ✓ non bénéficiaires du RSA
- Intervenir dans des situations d'urgence :
 - ✓ aide à la subsistance
 - ✓ régularisation des dettes
 - ✓ ouvertures et renouvellement des droits ...
- Suivi et aide aux personnes dans leurs démarches





Missions

- Soutien aux actions de maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap :
 - ✓ service de portage de repas à domicile
 - ✓ transport de proximité (Trans’Gironde Proximité)
- Participation au programme d’implantation de logements à caractère social et au dispositif de relogement d’urgence avec le Conseil Général
- Participation à l’OPAH (Opération Programmée pour l’Amélioration de l’Habitat)





Missions

- Création d'un hébergement relais : construction de deux chalets « Emmaüs »
- Accueil et accompagnement social : permanences dans les communes du territoire et visites à domicile
- Banque alimentaire : transmission des demandes de denrées alimentaires aux personnes et familles en difficulté
- Travail de partenariat et projets avec les acteurs sociaux locaux





Les commissions de travail

- Analyse des besoins sociaux du territoire : cibler les priorités des actions futures à mener
- Développement des services du CIAS : meilleure efficacité des services à la population
- Service de transport à la demande
- Mission du CIAS dans le domaine de l'insertion
- Centre socio culturel : soutenir le fonctionnement de l'épicerie solidaire, travailler sur les actions collectives

